

DRI a aidé de nombreux pays à négocier leurs accords bilatéraux individuels avec les créanciers non membres du Club de Paris, afin de vérifier si les conditions d'allégement offertes étaient comparables à celles du Club de Paris et d'échanger des informations avec d'autres débiteurs sur la manière dont ils ont négocié les termes les plus favorables.

Pour en savoir plus et solliciter de l'aide, veuillez [contacter DFI](#) .